



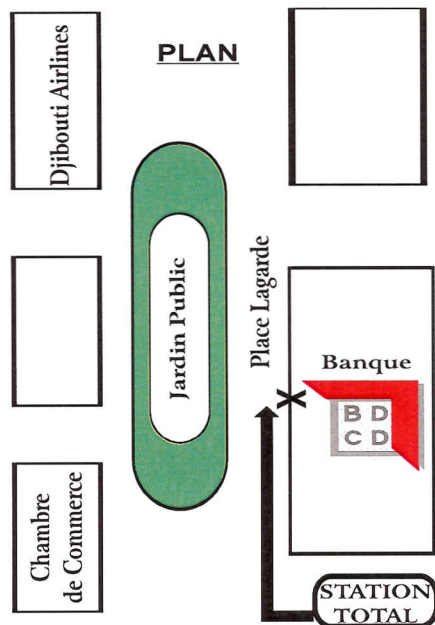
Place Lagarde
B.P. : 1929 Djibouti - RDD
Tel. : 35.35.34 - Fax : 35.08.80
E-mail : contact@bdcdjibouti.com

Nos horaires adaptés à vos besoins

Nos bureaux sont ouverts du :

- **Samedi au Mercredi** de 08 h 00 à 12 h 30
et de 16 h 15 à 17 h 45.

- **Jedi** de 08 h 00 à 12 h 30,
hors période du Ramadan.



Préparer à vos enfants
un avenir professionnel radieux



Place Lagarde
B.P. : 1929 Djibouti - RDD
Tel. : 35.35.34 - Fax : 35.08.80
E-mail : contact@bdcdjibouti.com

Préparer à vos enfants un avenir professionnel radieux

Objectif du PEE

Plan d'épargne visant à la constitution d'un capital en vue du financement des études supérieures de vos enfants.

Qui peut y adhérer ?

Toute personne physique, majeure, cliente de la BDCD.

Comment le PEE fonctionne ?

1. Durée : de 5 à 10 ans
2. Versement initial : 10 000 DJF minimum
3. Versement périodique : 2 000 DJF minimum par mois
4. Intérêts : 2 % l'an pour une durée de 5 ans¹
: 2,50 % l'an pour une durée de 10 ans¹
5. Possibilité d'avances après 24 mois de fonctionnement
6. A l'issue de la phase d'épargne :
 - a. Soit retrait pur et simple des fonds,
 - b. Soit retrait avec possibilité de bénéficier d'un crédit à taux privilégié, plafonné au double de l'épargne constituée, pour le financement des études (sur justificatifs).

Quels sont les avantages ?

Placement sûr,
Accessible à tous,
Rémunération attractive,
Possibilité de crédit à taux préférentiel.

Que peut-on y verser ?

Les salaires, les loyers, les pensions, l'argent épargné, etc...
par virement, remise de chèques, versement d'espèces.

A quel moment reçoit-on les intérêts ?

Au 31 décembre de chaque année, les intérêts sont versés sur le compte et viennent en complément de l'épargne déjà présente.

Quels sont les frais ?

Pas de frais de tenue de compte,
Pas de frais de retrait,
Frais de clôture déduits du solde en cas de fermeture du compte épargne.

Quelles sont les dates de valeur ?

Au crédit : 1er ou 16 du mois après la date d'opération
Au débit : 15 ou 31 du mois avant la date d'opération.

¹ Selon le taux en vigueur